

Horaire de la déchetterie

Horaire d'hiver : le samedi entre 11h00 et 13h00

Horaire d'été : le samedi entre 10h00 et 12h00 et
le mercredi de 18h00 à 19h00.

Pour rappel, le changement d'horaire de la déchetterie est synchronisé avec le changement d'heure officiel.

Ouvertures de fin d'année

Déchetterie :

Samedi 25 décembre 2021 : fermé

Samedi 1^{er} janvier 2022 : ouvert entre 11h00 et 13h00

Administration communale et contrôle des habitants :

Vendredi 24 décembre 2021 : fermé

Vendredi 31 décembre 2021 : fermé

*Nous vous souhaitons
à toutes et tous
de belles fêtes de
fin d'année !*



Bulletin d'information de la commune d'Oppens

Le Bagnolet

Décembre 2021

Sapins de Noël

Comme chaque année, la Municipalité offrira des sapins de Noël à celles et ceux d'entre vous qui le souhaitent. Toutefois, ces derniers ne proviendront plus uniquement des forêts communales, mais seront en partie commandés par notre garde forestier, M. Michel Felix.

Nous vous informons que nous ne pourrions malheureusement pas répondre aux exigences de chacune et chacun concernant la taille et l'essence du sapin qui vous sera remis.

Nous demandons donc aux personnes intéressées de s'inscrire d'ici au 10 décembre 2021 dernier délai, par mail à oppens@bluewin.ch ou, si cela vous est impossible, par téléphone auprès de Mme Barbara Schick, au 076 343 81 35.

Les sapins seront mis à disposition des personnes qui se sont inscrites le 18 décembre dès 12h00 sur la place du Collège.

Noël

Si les conditions sanitaires le permettent, la Municipalité souhaite convier la population à venir manger une raclette en plein air le samedi 18 décembre dès 12h00, sur la place du Collège. Un verre de vin chaud vous sera offert à cette occasion et une surprise attendra les enfants à 14h00.

Nous vous remercions de bien vouloir consulter les informations qui seront publiées sur le site internet et au pilier public et espérons non seulement que la manifestation pourra être organisée, mais également vous voir nombreux à cette occasion !

Information aux agriculteurs payant la taxe pour le prélèvement d'eau aux bornes de remplissage

Nous vous informons que la Municipalité a pris la décision de fermer définitivement les deux bornes de remplissage d'eau en raison de la vétusté et la non-conformité de ces dernières. Nous prions donc les agriculteurs concernés de prendre les dispositions nécessaires pour prélever de l'eau sur leur propre domaine, et ceci dès le 1^{er} janvier 2022.

Par ailleurs, nous rappelons à chacune et chacun qu'il est strictement interdit de prélever de l'eau aux bornes hydrantes destinées à la défense incendie.

Bienvenue !

Par ces quelques lignes, la Municipalité souhaite la bienvenue à trois nouvelles employées communales :

- Mme Sonia Schnegg, qui s'occupe, depuis le 1^{er} juillet 2021, de la conciergerie des bâtiments communaux et de la location de la grande salle en remplacement de Mme Séverine Strahm
- Mme Valbona Fayolle, élue secrétaire du Conseil et entrée en fonction le 1^{er} juillet 2021 à la suite de Mme Barbara Schick
- Mme Brigitte Jordan, boursière communale depuis le 1^{er} octobre 2021, qui a succédé à Mme Sonia Pitton.

La Municipalité leur souhaite beaucoup de satisfaction dans leurs nouvelles tâches et profite de l'occasion pour renouveler ses sincères remerciements à Mmes Strahm, Pitton et Schick pour tout le travail effectué pour la commune d'Oppens.

Les coordonnées de chacune de nos nouvelles employées sont disponibles sur le site internet communal www.oppens.ch.

Heures de commune

Nous prions toutes les personnes ayant effectué cette année des heures pour la commune de bien vouloir transmettre, d'ici au 10 décembre, leur décompte au municipal en charge du dicastère dont elles dépendent.

Conseil général

La prochaine séance de Conseil général aura lieu le 15 décembre 2021 à 20h15. Si les conditions sanitaires le permettent, la séance se tiendra à nouveau à Oppens (masque obligatoire). Nous vous remercions de bien vouloir consulter le site internet et le pilier public par le biais desquels nous vous tiendrons informés quant à ce qui précède.

Pour rappel, toute personne ayant le droit de vote au niveau communal a la possibilité de faire partie du Conseil.

Site internet

Nous déployons beaucoup d'efforts afin de tenir notre site internet à jour et vous rappelons que vous pourrez y trouver nombre d'informations :

- mises à l'enquête en cours
- horaires
- prise de rendez-vous auprès de l'administration communale
- date du prochain Conseil et des prochains scrutins
- etc...

Nous vous suggérons donc de le consulter régulièrement !